

Chers copropriétaires et chers locataires.

Nous nous permettons ce

## **RAPPEL**

# **CONCERNANT L'UTILISATION DU LOCAL À VÉLOS : Pensez à ceux qui en ont un réel besoin !**

Depuis la mi-août 2024, ce local a été muni de supports à vélos verrouillables, afin de sécuriser certains de vos vélos qui valent de plus en plus cher et qui sont utilisés régulièrement.

Même quand le local Disponible sera enfin construit, il n'y aura pas une place « vélo » par habitant. Le but de ce local est de sécuriser les vélos de ceux qui les utilisent, pas de servir de dépôt pour les vélos inutilisés. Les vélos plus ou peu utilisés sont à entreposer dans votre garage-box ou votre cave. L'idéal serait qu'il y ait toujours deux places libres, les vélos légers étant suspendus derrière la porte.

**Nous nous permettons donc de vous rappeler ce qui a été décidé lors de la dernière Assemblée Générale Ordinaire du 20 novembre 2024, réunissant tous les copropriétaires de cette PPE :**

Concernant le problème de l'accumulation de vélos non utilisés ou abandonnés dans le local à vélos actuel et en prévision du futur local, les copropriétaires ont décidé à l'unanimité d'adopter les mesures suivantes :

- **Identification des vélos** : Dans un premier temps (deux semaines), chaque propriétaire devra étiqueter son vélo avec son nom sous la selle afin de l'identifier clairement.
- **Délais d'immobilisation** : Pour les vélos identifiés ou non mais laissés immobiles, une durée maximale de trois mois sera tolérée.
- **Gestion des vélos considérés abandonnés** : Les vélos non identifiés ou abandonnés seront prioritairement donnés à des associations pour réutilisation. Si ces vélos ne sont pas en état d'être réutilisés, ils seront recyclés ou mis à la ferraille.

**Nous vous rendons attentifs au fait que ces décisions ont force légale dès ce jour et que nous allons les appliquer. Nous vous rendons également attentifs au fait qu'il ne faut pas entreposer des vélos ou autres objets hors des 9 fixations prévues, ceci pour des raisons de sécurité.**

Nous vous adressons nos meilleures salutations, au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Publié et affiché le vendredi 21 février 2025.

**Le CoGest**